

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

### Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT

Pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus):  
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—  
 expéd. franco par la poste » 7.—  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50  
 par la poste, franco » 4.—  
 Pour 3 mois, » 2.50  
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du  
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous  
 les bureaux de poste.

#### PRIX DES ANNONCES :

Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.  
 Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son  
 espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.  
 Une remise de 2 fr. pour les annonces est ac-  
 cordée aux abonnés d'un an dès le 1<sup>er</sup> janvier.  
 Les annonces pour le n° du mercredi seront  
 reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le  
 samedi, jusqu'au vendredi à midi.

#### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUILLET 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	L'ANNÉE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour	Minim.			A 1 heure	Moyenne du jour.		
3	17,8	13,0	22,8	723,36	4,6	O.	Faible	Couvert	Clair le soir. Pl. le matin.	1,850	3	11,9	9,2	14,0	669,1	0,0	N.-O.	Faible	Nuageux	Vent S.-O. le mat. et N.-E. le s.
4	19,7	8,3	26,1	721,56	—	S.	Calme	Clair	Rosée Alp. visibles. Pl. le s.	1,865	4	15,5	9,2	18,5	667,7	5,7	S.-O.	id.	Clair	Vent E et Alp. le m.
5	17,6	11,7	20,7	723,41	0,5	O.	Moyen	Couvert	Pl. dans la nuit.	1,880	5	11,1	7,2	13,0	668,4	0,0	O.	Moyen	Nuageux	Vent N. le s.

#### EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du 4 juillet

#### NOMINATION.

1. Ensuite de la démission honorable accordée au citoyen Henri Convert-Roth, concierge des prisons de Neuchâtel, le conseil d'état, dans sa séance du 25 juin 1867, l'a remplacé par le citoyen François Belenot.

#### AVIS DIVERS.

2. A teneur de la loi du 21 mai 1864, le conseil d'état ordonne la publication de l'avis suivant :

Toutes personnes qui auraient des réclamations pour faits de charge à adresser à l'huissier de paix de Neuchâtel, François Belenot, appelé à un autre poste, le 26 juin 1867, sont tenues, sous peine de péremption en ce qui concerne ses cautions, de faire inscrire leurs prétentions au greffe de la justice de paix de Neuchâtel, dans le délai de quatre-vingt-dix jours, à partir du jour de la dernière publication du présent avis dans la *Feuille officielle*.

3. Le poste d'huissier de la justice de paix de Neuchâtel étant devenu vacant par suite de la nomination du titulaire actuel à d'autres fonctions, un concours est ouvert jusqu'au 22 juillet 1867, pour repouvoir le dit poste.

Les offres de service avec certificats à l'appui doivent être adressés franco à la chancellerie d'état.

#### FAILLITES.

4. Faillite du citoyen Charles Dreyfuss-Picard, fils de Marx, marchand de fournitures d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds. Tous créanciers et intéressés sont sommés : 1° de faire inscrire leurs créances et prétentions du 4 juillet au 5 août 1867, à 4 heures du soir, au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds; 2° de se rencontrer à l'hôtel de ville de ce lieu, salle de la justice de paix, le lundi 5 août 1867, à 9 heures du matin, pour assister à la liquidation.

5. Par suite du dépôt de bilan fait par le citoyen Mouquin, Charles-Louis-Auguste, maître charpentier, domicilié actuellement à Vuvelles (Vaud), et précédemment à Travers, d'où il est parti clandestinement sans payer ses créanciers, le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé sa faillite. Tous les créanciers du failli Mouquin sont requis de faire inscrire leurs titres et réclamations d'ici au 3 août 1867, au greffe de paix à Travers, et de se présenter à l'audience de la justice de paix au château de Travers, le lundi 5 dudit mois, dès les 9 heures du matin, pour suivre aux opérations.

6. Faillite du citoyen Xavier Krieger, tailleur d'habits, à Neuchâtel. Le juge de paix de Neuchâtel invite les créanciers de Xavier Krieger :

1° A faire inscrire leurs titres et réclamations, avec les pièces à l'appui, au greffe de paix de Neuchâtel, depuis le vendredi 5 juillet au samedi 5 août 1867, ce dernier jour jusqu'à 9 heures du matin.

2° A se présenter à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix, le mardi 6 août 1867, à 9 heures du matin, pour assister à la liquidation.

7. Faillite de Libor Hummel, nagnère mécanicien à Neuchâtel, d'où il est parti clandestinement le 9 juin.

Le juge de paix de Neuchâtel invite les créanciers du dit Libor Hummel :

1° A faire inscrire leurs titres et réclamations, avec les pièces à l'appui, au greffe de paix de Neuchâtel, depuis le vendredi 5 juillet au samedi 5 août 1867, ce dernier jour jusqu'à 9 heures du matin.

2° A se rencontrer à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix, le mardi 6 août 1867, à 5 heures du soir, pour assister à la liquidation.

#### RÉHABILITATION.

8. Par jugement du 28 juin 1867, le tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la révocation de la faillite du citoyen Alfred Robert, âgé de 34 1/2 ans, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, cafetier à Neuchâtel, fils de Charles-François Robert et de Lucie née Chevallier, faillite qui avait été prononcée le 15 février dernier.

#### BÉNÉFICES D'INVENTAIRES

9. Les héritiers de Madame Adèle née Matthey-Prévôt, femme en premières noces de Henri Perrenod, duquel elle était divorcée, et en secondes noces de Charles-Aimé Jean-Richard, domicilié à la Chaux-de-Fonds, décédée à Boudry, où elle se trouvait momentanément, ayant accepté sous bénéfice d'inventaire l'investiture de sa succession, le juge de paix de la Chaux-de-Fonds fait connaître au public :

1° Que les inscriptions seront reçues au greffe de paix de ce lieu, du 4 juillet au 8 août 1867 inclusivement, à 5 heures du soir; 2° que la liquidation aura lieu à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le samedi 17 août 1867, à 9 heures du matin.

10. Les héritiers de Ulysse-Alb. Witz, ancien boulanger, demeurant à Neuchâtel, où il est décédé le 18 mai 1867, ayant obtenu, sous bénéfice d'inventaire, l'investiture de sa succession, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de Neuchâtel, depuis le vendredi 5 jusqu'au samedi 27 juillet 1867 inclusivement, à 9 heures du matin. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel, le mercredi 31 juillet 1867, à 9 heures du matin.

11. Les héritiers de Justin Morel, en son vivant aubergiste à l'hôtel du Guillaume Tell, à Colombier, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix du cercle d'Auvernier fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix d'Auvernier, dès le 5 au 25 juillet 1867, à six heures du matin.

La liquidation s'ouvrira à Auvernier, le vendredi 2 août 1867, dès les 2 heures du soir, à la salle de commune.

#### Publications municipales.

A la suite des déménagements de St-Jean, la Direction de Police rappelle au public que tous les changements de domicile doivent être indiqués dans la quinzaine au bureau du recensement. Cette indication est d'autant plus nécessaire que les mandats d'impôt seront distribués au commencement de ce semestre.

En conséquence, les personnes qui seront trouvées en contravention par les préposés au recensement, seront passibles de l'amende réglementaire.

Neuchâtel, le 2 juillet 1867.

DIRECTION DE POLICE.

Ensuite de la circulaire du conseil d'état du 27 juin écoulé, le public de Neuchâtel et banlieue est prévenu que le registre destiné à recevoir les observations sur la loi sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie, est déposé au bureau du Secrétariat, où il est à disposition tous les jours, de l'ouverture à la fermeture des bureaux; qu'en outre, il sera délivré du papier de format aux personnes qui désireront écrire à domicile plutôt qu'à l'hôtel de ville. Délai fatal pour la consignation, 31 juillet.

Neuchâtel, le 1 juillet 1867.

Au nom du Conseil municipal :

Le président,  
LAMBELET.

#### IMMEUBLES A VENDRE

14. Pour cause de départ, on offre à vendre une belle propriété à 10 minutes de la ville de Neuchâtel, près du lac, jouissant d'une vue admirable sur les Alpes, composée d'une maison nouvellement construite, renfermant 10 chambres et dépendances, deux terrasses, ainsi que d'environ 5 ouvriers de terrain composé de vigne et verger, planté d'arbres fruitiers de premier choix. — Une bonne citerne, un jardin potager, jouissance immédiate si on le désire. S'adr. à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

#### VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

### ENCHÈRES DE BLÉ

#### SUR PIED.

Mardi 9 juillet 1867, à 3 1/2 heures après-midi, on exposera en vente par enchères juridiques, sur la propriété de Buisson près Cornaux, la récolte en céréales sur pied d'une dizaine de poses ensemencées en froment moitié et seigle. Les miseurs devront fournir deux garants solvables, s'ils ne paient pas comptant. Le rendez-vous est fixé devant la fontaine de Buisson, à 3 heures et demie.

#### A VENDRE.

**A VENDRE** ou à louer, un atelier de mécanicien et serrurier bien achalandé. Plus, à vendre les outils suivants : Une ligne droite à guillocher, un tour à faire les vis, une machine à fendre, tour aux tenons, tour à polir les carrés, burin fixe, outil aux inclinés à la fraise, tour aux ancrés, tour de pierriste. Tous ces outils à un prix raisonnable et garantis. S'adr. au bureau d'avis.

A vendre, une bille de cerisier sciée en planches de 2 pouces d'épaisseur, composée de 8 planches. S'adresser au capitaine L. Clottu, à Cornaux.

18. Faute de place, on offre à vendre un bonheur du jour (secrétaire). S'adresser rue St-Maurice, 15, au second.

#### EN VENTE

au magasin de S. Delachaux,

La photographie du jardin et du palais Rougemont, grand format, prix, fr. 2.75.

La photographie de la laitière de Chaumont, prix, 75 cent.

Le bénéfice de la vente est à son profit.

Photographie du monument funéraire de Henri-Florian Calame, format carte de visite, prix 50 c.

Librairie générale de J. Sandoz.

#### NEUCHÂTEL.

Le sacrifice de Christ. Son double aspect, ou la rédemption selon la Bible. Par E. Guers, broch. in-12, fr. 4

Dieu dans la nature, par Camille Flammarion, 1 vol. 8°, fr. 7.50

Etat économique et social de la France, depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV, par A. Moreau de Jonnés, membre de l'Institut, 1 vol. 8°, fr. 7

Problèmes historiques, par Jules Loiseleur, 1 vol. in-12, fr. 5.50

Démocratie et liberté (1861-67), par Emile Ollivier, 1 vol. 8°, fr. 6

Auguste, sa famille et ses amis, par M. Beulé, de l'Institut, 1 vol. 8°, fr. 6

Lafontaine et les fabulistes, par M. Saint-Marc Girardin, 2 vol. 8°, fr. 15

De l'Angleterre, par Henri Heine, 1 vol. in-12, fr. 5

De tout un peu, par le même, 1 vol. in-12, fr. 5

Die deutsche Poesie der neueren Zeit, von Fr. Wyss, 1 vol. 8°, fr. 2

Erinnerungen seit mehr als sechzig Jahren, von Dr. Heinrich Escher, 2<sup>me</sup> vol., 8°, fr. 5

Nouvelle carte de la Suisse, d'après la carte de Dufour, par R. Leuzinger; sur toile, fr. 40

au MAGASIN Gustave PARIS et Co, rue du Coq d'Inde, 10, on vendra dès aujourd'hui, à grand rabais, plusieurs lots de marchandises pour la saison.

LIQUIDATION. Mlle A. PERRET, ancien magasin Rognon, place des Halles, à Neuchâtel, informe le public et sa clientèle en particulier, qu'elle liquidera à des prix très-réduits, les étoffes de robes provenant encore des achats faits par Mad. Rognon.

### Librairie Kissling

A NEUCHÂTEL.

### CHOLÉRA.

Notices historiques sur la cause du choléra, et remèdes infailibles pour le guérir et s'en préserver, et la manière de cultiver les pommes de terre pour les préserver de la maladie, par le docteur Hirsiger, prix, fr. 1

### CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE

pour hommes, femmes et enfants,

à 50 et 60 centimes pièce.

EN VENTE A L'AGENCE COMMERCIALE,

rue de l'Hôpital 7, Chaux-de-Fonds.

Rabais aux revendeurs, par centaine.

## Librairie Kissling

A NEUCHÂTEL.

**Sermons**, par E. Verny, pasteur, prix, fr. 5.50.

**Le trésor de la maison**. Guide des femmes économes, par la comtesse de Bassanville, fr. 2.

**Recueil de poésies** pour les petits enfants, choisies par Mad. de Witt-Guizot, prix, fr. 1.50.

## AVIS AUX TOURISTES.

Guides Bædeker, Berlepsch, Murray, Joanne, Tschudi, Conty, etc. — Cartes routières. — Plans de Paris et de l'Exposition universelle. — Collections Michel Lévy, Hachette, etc. — Tauchnitz Collection of british authors. — Indicateurs des chemins de fer, postes et bateaux à vapeur. — Vues suisses.

A la librairie générale de **J. SANDOZ**, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel. — English spoken.

## Au Panier-Fleuri.

Petites machines à coudre portatives; reçu aussi un nouvel envoi de chars pour enfants et meubles de jardin.

**J. REIFFEL**, cafetier à Neuchâtel. s'est une réputation justement méritée. Ses caves sont fournies de plus de 45,000 bouteilles des meilleures années et des meilleurs crus, en rouge et en blanc de Neuchâtel.

Comme cette quantité est trop considérable pour les besoins de son établissement, il informe ses amis et connaissances, et tous les amateurs de bons vins de bouteiller, qu'il désire écouler en gros une partie de ses vins.

Il expédiera par caisses, sur les demandes qui lui seront faites.

## ORFÈVRE ARGENTÉE.

L'assortiment complet de cette argenterie Rodz, d'une des premières fabriques livrant de toutes qualités depuis 9 à 72 grammes d'argent sur métal ordinaire et sur métal blanc, se trouve au magasin de M. **Alfred Perregaux**, près l'hôtel de ville.

Les titres sont garantis.  
Au même magasin, reçu de **New-York** un nouvel envoi de **Fers à repasser dits locomotive**, se chauffant au coke ou charbon, et par leurs avantages reconnus supérieurs sur tous les autres systèmes connus à ce jour.

**MEUBLES NEUFS**, tels que demi-lunes, table à ouvrage sculptée, tables carrées, tables de nuit et tabourets. S'adresser chez Jean Ruttener, rue du Pommier, n° 6.

32. On offre à vendre, deux jolis jeunes chiens levriers, petite race. S'ad. au bur d'avis.

## FRAGMENTS

sur

## L'EXPOSITION UNIVERSELLE

La fête.

C'est bien une fête, en effet. Si pour les savants, les économistes, les inventeurs, les industriels, les connaisseurs; si pour ce petit nombre d'initiés c'est un congrès instructif dont nous admirons l'universalité et la grandeur; d'un autre côté, pour nous autres ignorants, pour le grand nombre, pour ce qu'on appelle les gens du monde, c'est-à-dire pour tout le monde, ce n'est qu'un amusement, une revue, comme celles que nous donnent les théâtres, une kermess au soleil, une féerie aux flambeaux, une fête perpétuelle.

Les organisateurs l'ont si bien compris que, laissant aux industriels le soin de pourvoir à leur installation, ils ont accumulé dans les jardins improvisés toutes les fantaisies les plus inattendues et les plus étranges, depuis les reliquaires des saints jusqu'aux carpes toutes vives de Fontainebleau. Ils ont fait miroiter toutes les couleurs, agité les drapeaux et gonfleurs, les flambeaux et oriflammes aux yeux de ces grands enfants; ils ont prodigué tous les spectacles; ils ont voulu à tout prix captiver les visiteurs qu'ils ont étourdis et grisés par toutes les musiques, et qu'ils retiennent encore sous les abris hospitaliers en leur servant des festins interminables, pour leur argent, ou, pour mieux dire, pour leur or.

53. A vendre un bois-de-lit à deux personnes, avec paillasse à ressorts, deux stores peints et une grande table de cuisine en bois dur, le tout en très-bon état. S'adr. aux Terreaux, 3, 5<sup>e</sup> étage.

54. A vendre, un piano encore en bon état. S'adr. rue des Moulins, n° 45, 1<sup>er</sup> étage.

## VINAIGRE DE VIN

A vendre, chez Louis Favre, tonnelier à l'Ecluse, n° 18, d'excellent vinaigre de vin, à 40 cent. le pot.

## S. Delachaux, éditeur,

RUE DE L'HOPITAL, A NEUCHÂTEL.

Offre au public, au prix de fr. 12 (au lieu de 16, prix du catalogue), la traduction complète de l'ANCIEN TESTAMENT, par PERRET-GENET; édition originale, revue par l'auteur; 2 forts volumes in-8°, belle impression. Relié en demi chagrin, prix 16 fr. les deux volumes.

Cette édition originale est recherchée à cause de son caractère bien lisible et de son beau format. C'est en même temps un livre de bibliothèque et un ouvrage d'édification en famille. Par son format, susceptible de recevoir d'élégantes reliures, ces deux volumes constituent le cadeau le plus convenable pour mariages, commémorations, anniversaires, etc.

57. On offre à vendre, à très-bas prix, une vitrine en sapin non vernie, une petite balance à bascule, et un petit lit d'enfant en noyer; le tout bien conservé. S'adr. à M. Fritz Huguenin-Burdet, à Peseux.

## Fers à repasser locomotive A CHARBON.

Véritables américains avec médaille.

Ces fers, dont on connaît toute l'économie, sont les meilleurs de ce genre: rien ne peut en sortir pour brûler ou salir le linge.

Seul dépôt au Panier-Fleuri, à Neuchâtel.

Pour réservoir d'eau, la Société de matériaux de construction cèdera à bon marché une grande cuve en forte tôle de fer, de la contenance de 27 bosses. De plus, deux plus petits réservoirs en très-forte tôle de zinc, de la contenance de 600 litres.

## AU MAGASIN DE CONFECTIONS

Grand'rue 6, maison Clerc, notaire.

**Moïse BLUM** prévient le public et particulièrement sa clientèle, qu'il vient de recevoir un assortiment complet de vêtements pour hommes et jeunes gens pour la saison.

Un bel assortiment de chemises, faux-cols et cravates. Egalement un beau choix en draperie et nouveautés pour ceux qui préfèrent s'habiller sur mesure ou acheter à l'aune.

Une affaire exceptionnelle d'une partie de paletots sacs et twine, en drap et en tricot. Jaquettes et sac orléans à fr. 14.50, qu'on vend ordinairement de 22 à 25 francs.

Même maison, magasin d'aunages et confection pour dames.

Et en cela, les organisateurs ont témoigné d'une profonde connaissance de l'humanité. « En s'amusant, se sont-ils dit, nos visiteurs apprendront toujours quelque chose; en agitant un grelot, on empêche l'enfant de pleurer. »

Pour donner accès au lieu de la fête, on a multiplié les moyens de communication. Chemins de fer, chemins américains, omnibus, flottille de bateaux à vapeur; des véhicules de toute espèce déversent les voyageurs dans les seize vomitoires du Champ de Mars.

Il y a quelque chose de providentiel dans ces grands entraînements. L'industrie en est le prétexte: le besoin du nouveau, la lassitude, le désir de se rapprocher et de se mieux connaître, en sont peut-être la cause.

Ce serait sans doute une banalité de répéter après tant d'autres, que le Champ de Mars est maintenant, et pour toujours, planté des oliviers de la paix. Il ne manquerait pas de gens pour répondre qu'on expose encore des canons gigantesques; qu'il n'y a pas de solutions dans les destinées de ce monde, qu'il n'y a que des temps de repos, des trêves de Dieu, et qu'il faut attendre, selon saint Paul, « une nouvelle terre et un nouveau ciel, dans lesquels habitera la justice. »

Ce qui est certain, c'est que l'industrie parisienne grandit et étend ses conquêtes. La première exposition française s'est installée en 1798 dans les sables du Champ de Mars. Ce n'était alors qu'une ruche d'abeilles, une petite colonie d'une centaine d'exposants. Soixante-dix années après, l'industrie y fait, avec 42,000 exposants et avec le concours de tout l'univers, une nouvelle et irrésistible in-

## Papeterie J. NIGGLI.

Encore un solde de jolis agendas de dames, à 50 cent. pièce, ainsi qu'un assortiment de plumes d'acier à 50 cent. la boîte. Encore quelques nouveaux psautiers en reliure soignée. Le même magasin est toujours bien assorti en fournitures de bureau, d'école et de dessin, et se recommande à l'honorable public, tout en le remerciant pour la bienveillance qui lui a été témoignée jusqu'à ce jour.

42. A vendre, à bon compte, une grande armoire et une berce. S'adr. rue de la Treille, n° 5, au 1<sup>er</sup>.

IL VIENT DE PARAÎTRE

## chez Samuel Delachaux, A NEUCHÂTEL.

**Introduction à la lecture de la Bible**, par J.-F. Andrié, ancien pasteur à Berlin. Tome 2. Un fort volume avec une carte de la Palestine, dessinée par A. de Mandrot. Prix de l'ouvrage complet en 2 tomes, fr. 6.

## BONNE OCCASION

A vendre, du vin de Bordeaux (vieux Médoc) en pièce ou en bouteilles, à très-bas prix. S'adr. rue du Concert, 6, 5<sup>me</sup> étage.

45. On offre à vendre quelques cents bouteilles vin rouge Neuchâtel, 1857; on le cédera aussi par parties de dix bouteilles aux amateurs qui le désireront.

La même personne offre à louer une chambre qui se chauffe et ayant vue sur le lac et les Alpes. Pour renseignements, s'adresser au bureau d'avis.

Chez **M. MULLER**, rue du Neubourg, 19, de petites machines pour ôter les noyaux des cerises, sans se salir les mains et sans endommager la cerise. Prix, fr. 2.

On offre à vendre des **pressoirs à fruits**, de toutes les dimensions, depuis le prix de fr. 15. Le même offre aussi des échelles de toutes les grandeurs. S'adr. chez David Brun, au Tertre, n° 16.

48. A vendre, un bon piano pour commençants. S'adr. à la boulangerie Fornachon, Grand'rue, n° 2.

49. A vendre, sciure à 10 centimes le sac, prise sur place, chez M. Rod, à Serrières.

## A LOUER.

50. De suite, une petite chambre meublée ou non, au Tertre, n° 8, au 5<sup>e</sup> étage.

51. A louer, de suite, deux jolies chambres meublées, ensemble ou séparément. S'adr. au bureau d'avis.

52. On offre à louer, dans une situation très-agréable, au haut du village de St-Blaise, des chambres meublées et la pension, pour des dames qui aimeraient changer d'air ou prendre des bains du lac. S'adr. à Mad. Virchaux-Perret, à St-Blaise.

53. A louer, une cave. S'adresser rue St-Maurice, 12.

54. On offre à louer une grande chambre meublée, pour un monsieur de bureau qui aime l'ordre et la tranquillité, à un 1<sup>er</sup> étage, indépendante; on peut aussi avoir la pension, si on le désire. S'adr. au bureau d'avis.

55. A louer, de suite, au moulin du milieu à St-Blaise, un établissement de perceur de pierres à cinq machines, une partie des outils, une meule, et sur un cours d'eau permanent. S'adresser, pour voir l'établissement, au meunier, et pour les conditions, à Ch.-Fréd. Gueisbühler, à Serrières.

56. A louer, pour l'époque de Noël, un beau magasin situé Grand'rue, vis-à-vis du magasin Blum frères. S'adr. à Mad. Bourquin-Descoedres, rue du Seyon, n° 2.

57. Dans une honorable famille de Neuchâtel, habitant une maison avec jardin, on offre à louer, une chambre meublée ou non. S'adr. Boine, n° 2.

58. A louer, de suite, rue de Flandres, n° 2, une chambre et un cabinet bien meublés, si on le désire on peut avoir la pension.

59. A louer, une chambre meublée, pour un jeune homme, au premier étage de l'ancien hôtel de la Balance. Plus, un magasin au rez-de-chaussée du dit hôtel.

60. A louer, pour le 1<sup>er</sup> octobre, un magasin bien éclairé, situé au centre de la ville. S'adr. au propriétaire, Auguste Vuithier.

61. A louer, pour de suite, une jolie chambre meublée, pour un monsieur paisible. S'adr. rue St-Maurice, n° 1, 2<sup>me</sup> étage.

62. A louer, de suite, pour un ou deux messieurs, une chambre meublée. S'adr. à la Boine, n° 6.

63. A louer, de suite, au centre de la ville, un petit magasin. S'adr. au bureau d'avis.

64. A louer, dans une des bonnes localités du Vignoble, un débit de vin bien achalandé, pour le 10 ou le 15 de ce mois. S'adr. au bureau d'avis.

65. Pour cause imprévue, à remettre pour de suite un logement de deux chambres et les dépendances, au soleil levant. S'adr. à la Colombière, n° 5.

vasion; mais elle transforme les sables arides en un riant Eden orné des fleurs les plus admirables, arrosé par des eaux vives, ombragé par des arbres séculaires qui y ont poussé comme des champignons.

Avant de pénétrer dans l'enceinte de la fête, vous me demandez quel est le personnel des visiteurs. C'est tout le monde. De tous les points de l'Europe et du monde des pèlerins innombrables rayonnent et gravitent vers le Champ de Mars, comme les croyants se dirigent vers la Mecque en longues et interminables caravanes. En écoutant les conversations engagées entre tous ces voyageurs, il semble qu'ils n'aient été créés et mis au monde que pour accomplir ce pèlerinage; à leur arrivée, ils font invasion dans les hôtels et dans les maisons particulières: malheur à celui qui ne s'est pas assuré un gîte! il est exposé à n'avoir pour ciel-de-lit qu'un ciel semé d'étoiles.

Une vaste esplanade a remplacé la montagne rocheuse qui dominait le Champ de Mars sur la rive opposée. Les casse-cous escarpés du Trocadéro sont transformés par miracle en une pente douce ornée de jardins et de fleurs, et, de cette large esplanade, des flots humains se déversent vers le lieu de la fête.

Les omnibus parisiens et américains, les équipages de toute espèce se suivent, se croisent et se dépassent. Des argonautes qui payent 25 centimes pour la traversée, surchargent les omnibus aquatiques.

Enfin, le chemin de fer de ceinture de la ville aux cent portes ramasse, comme dans un jeu de bague, les stationnaires qui atten-

dent son passage sur tous les points de la ligne circulaire, et la locomotive entraîne à sa remorque des chapelets de wagons.

Tel est ce personnel mélangé, bariolé, hétérogène: hommes et femmes de tous les types, races et couleurs, portant tous les costumes, parlant tous les idiomes et tous les dialectes.

Il se passera bien du temps avant que l'attention publique soit surexcitée à tort ou à raison par un congrès semblable à celui auquel nous assistons; c'est un signe de temps, c'est un événement du siècle. Pour peu qu'on s'intéresse à ce qui est humain, au mouvement des idées, on ne saurait en détourner les yeux avec indifférence; il faut bien, dans la mesure de son intelligence, en connaître quelque chose.

Ne craignez pas cette foule agitée; l'espace est si vaste! elle va se disperser dans les mille méandres de la fête, s'attabler sous les abris, se reposer sous les ombrages, se distraire dans les théâtres et dans les concerts.

Je vous propose, chers lecteurs, de les laisser à leurs émotions, à leurs amusements et à leurs surprises, et d'entrer avec moi dans l'immense colisée. Je prends l'engagement de passer sur bien des choses abstraites et inintelligibles, et d'appeler seulement votre attention sur ce qui pourrait avoir pour vous un intérêt d'esprit et de cœur.

Le jardin central.

Pour procéder par ordre, nous traversons, sans rien regarder et sans rien voir, la longue avenue du parc qui s'étend depuis le

66. Dans une maison de campagne à cinq minutes de la ville, on offre à des messieurs de tout âge ou à une famille, des chambres bien meublées et une bonne pension. S'adr. à M<sup>me</sup> Denzler, à Beaufort, Neuchâtel.

67. Une chambre à louer, pour deux coucheurs. On donne aussi la pension et cantine. S'adr. n° 12, Grand'rue, 2<sup>me</sup> étage.

68. A louer, une petite chambre meublée, de préférence à une demoiselle ou à un jeune homme tranquille. Rue de l'Hôpital, n° 5.

69. A louer, une chambre meublée, au 1<sup>er</sup> étage de la maison n° 9, rue de l'Industrie.

70. Par suite de circonstances imprévues, un logement est à remettre au n° 42, faubourg de l'Hôpital; ce logement comprend un second étage, soit trois chambres et toutes les dépendances. De plus, le 5<sup>me</sup> étage, qui est composé d'une grande pièce bien éclairée, bureau et cuisine, occupé jusqu'à présent par un établissement de graveurs et guillocheurs. S'adr. à M. Dirks, n° 40, même rue, tous les jours jusqu'à 11 heures du matin.

71. On offre à louer, à Boudry, maison Pulfer, maître scieur, trois logements composés chacun de deux chambres, cuisine, cave, jardin et chambres hautes. S'adr. au propriétaire Pulfer, à Boudry. L'entrée peut avoir lieu de suite.

72. A louer, au 1<sup>er</sup> étage, un beau logement situé au soleil, composé de trois pièces avec alcôves et de vastes dépendances. S'adr. à M. A. Vuille, à la brasserie.

73. A louer, de suite, une belle chambre meublée, pour un monsieur. S'adr. à Mad. Keller, rue du Seyon, maison de la Société, 4<sup>e</sup> étage.

#### ON DEMANDE A LOUER.

74. On demande à louer, pour de suite ou pour Noël, un petit logement composé de deux ou trois pièces, en ville ou aux environs, s'adresser à Mad. Petitpierre-Fornachon, négociante, à Neuchâtel.

75. On demande, pour la mi-août, une chambre meublée avec pension, dans une bonne famille bourgeoise de cette ville. S'adr. immédiatement à M. Albert Henry, instituteur, Terreaux, n° 4.

76. On demande à louer, pour Noël, un appartement de 5 chambres ou 2 chambres et un cabinet, au soleil levant. S'adr. à Gustave Verdand, agent d'affaires, rue du Musée, n° 4.

#### OFFRES DE SERVICES.

77. On désire placer une jeune Vaudoise comme bonne ou femme de chambre, ou pour faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

78. Une cuisinière, avec des recommandations, demande une place pour le 24 courant, moment où elle quitte son service à cause du départ de son maître. Le bureau de cette feuille indiquera.

79. Une bonne cuisinière d'une trentaine d'années, parlant les deux langues, et qu'on peut recommander, cherche une condition. S'adres. rue du Temple-neuf, 22, au 1<sup>er</sup>.

80. Une personne d'âge mûr et recommandable, désire une place de gouvernante, de femme de chambre ou à défaut comme cuisinière, dans une bonne famille de cette ville. S'adr. au Faubourg du Lac, 21, 3<sup>e</sup> étage.

81. Une fille qui sait bien coudre et repasser, et qui est bien recommandée, demande une place de femme de chambre ou de bonne. S'adr. à Mad. Schwab, Fausse-Brayes.

82. Une bonne cuisinière qui parle un peu le français, désire se placer de suite; bonnes recommandations. S'adr. au bureau de placement, n° 8, 2<sup>e</sup> étage, rue du Bassin.

83. Une demoiselle parlant français et allemand, et ayant de bons certificats, désire se placer dans un magasin ou dans une confiserie. S'adr. à Julie Jacot, rue du Concert, n° 6, 2<sup>e</sup> étage.

84. Une domestique très-bien recommandée, qui sait faire un bon ordinaire, âgée de 37 ans, demande à se placer pour la fin de juillet à Neuchâtel ou dans le Vignoble. Le bureau de cette feuille indiquera.

85. Une femme, qui sait faire la cuisine, se recommande pour faire des ménages ou pour remplacer momentanément des domestiques. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 14, 2<sup>me</sup> étage.

86. Une jeune Zurichoise, recommandable, cherche une place de femme de chambre ou de bonne; elle sait bien coudre, repasser et laver. S'adr. à Mlle Marie Grossmann, hôtel des Alpes.

87. Une bonne cuisinière, 50 ans, parlant les deux langues, désire se placer de suite; elle peut produire de bons certificats. S'adr. au faubourg du Lac, n° 6.

88. On cherche une place pour une jeune fille âgée de 17 ans, qui a été élevée à la campagne; elle est forte et robuste, connaît les travaux du ménage, du jardin, et sait très-bien coudre. Par son caractère docile, doux et prévenant, elle conviendrait aussi comme bonne d'enfants. S'adr. franco à M. Louis Favarger, secrétaire de la Chambre de charité.

89. On voudrait placer dans une honorable famille, pour se perfectionner dans le français, une jeune fille de 26 ans, de la Bavière, protestante et d'un caractère aimable. Elle préfère un service de bonne ou institutrice, et se rendrait d'ailleurs utile dans le ménage. Pour la première année, elle ne demanderait que fort peu d'appointements. S'adr. à Mad. Nicolas, rue du Musée, ou à M<sup>re</sup> Bachelin, à Neuchâtel.

90. On demande, de suite, pour la campagne, une servante d'âge mûr, propre et fidèle. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

91. Un Vaudois, robuste, âgé de 27 ans, porteur de bons certificats, cherche une place de domestique soit en ville, soit à la campagne. S'adr. à Henri Loup, pintier à Bôle, qui donnera les renseignements nécessaires.

92. Une fille de Fribourg en Brisgau, qui sait bien coudre et repasser, et qui a de bons certificats, cherche une place de bonne ou de femme de chambre; elle pourrait entrer de suite. S'adr. à Mad. Metzger, paveur, rue St-Honoré 6, au 2<sup>me</sup>.

93. Une Vaudoise, 19 ans, robuste, qui sait coudre, tricoter et repasser, désire se placer de suite comme bonne ou femme de chambre. S'adr. à Mme Susette Pisset, rue de l'Oratoire, n° 5, à Neuchâtel.

94. Une personne d'âge mûr, désire se placer pour faire un petit ménage, ou à défaut prendre soin du linge dans un grand ménage; elle a de bonnes recommandations. S'adr. rue des Chavannes, n° 5, 4<sup>e</sup> étage.

95. Pour de suite, on demande une personne de toute moralité, sachant bien cuire, laver et repasser, pour soigner un petit ménage. S'adr. au bureau de la feuille.

96. On demande, pour de suite, une personne de la ville, bien recommandée, pour tout faire dans un petit ménage; n'ayant pas de chambre à lui donner pour le moment, cette personne devrait loger chez elle. Le bureau d'avis indiquera.

97. On demande, pour de suite, une servante parlant français, propre, active et pouvant fournir des preuves de moralité. S'adr. à Mad. Dubois, à la Coudre.

98. On a perdu vendredi matin 5 courant, en montant du Faubourg à la rue de l'Industrie par les escaliers du palais Rougemont, un rouleau de pièces de 20 francs (1000 fr.), contenues dans un étui en maroquin brun foncé. Celui qui le trouverait est prié de l'apporter au bureau de la feuille d'avis, contre une forte récompense.

99. Perdu lundi soir une ceinture rayée noire et blanche, avec boucle en métal. La rapporter contre récompense au magasin de M. Aug. Convert, près de l'hôtel de ville.

100. Trouvé, sur la route du Plan, un gros couteau de poche, à rendre contre description et frais d'insertion, 68, faubourg de l'Hôpital.

101. On a perdu, dans la ville, une petite boîte en argent dorée intérieurement, sur le couvercle est gravé le nom F.-P. Dixon; il a été égaré de même un petit couteau neuf en argent et en nacre, ayant aussi le nom de Fanny Dixon gravé dessus. On promet 50 francs de récompense à la personne qui rapportera ces objets au 1<sup>er</sup> étage de la maison Barbey, n° 9, rue des Halles.

102. On a perdu, dimanche, à 4 heures du matin, en montant à la gare, un paletot brun, doublé de noir. Le rapporter hôtel du Faucon, contre récompense.

#### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

95. Pour de suite, on demande une personne de toute moralité, sachant bien cuire, laver et repasser, pour soigner un petit ménage. S'adr. au bureau de la feuille.

96. On demande, pour de suite, une personne de la ville, bien recommandée, pour tout faire dans un petit ménage; n'ayant pas de chambre à lui donner pour le moment, cette personne devrait loger chez elle. Le bureau d'avis indiquera.

97. On demande, pour de suite, une servante parlant français, propre, active et pouvant fournir des preuves de moralité. S'adr. à Mad. Dubois, à la Coudre.

#### OBJETS PERDUS OU TROUVES.

98. On a perdu vendredi matin 5 courant, en montant du Faubourg à la rue de l'Industrie par les escaliers du palais Rougemont, un rouleau de pièces de 20 francs (1000 fr.), contenues dans un étui en maroquin brun foncé. Celui qui le trouverait est prié de l'apporter au bureau de la feuille d'avis, contre une forte récompense.

99. Perdu lundi soir une ceinture rayée noire et blanche, avec boucle en métal. La rapporter contre récompense au magasin de M. Aug. Convert, près de l'hôtel de ville.

100. Trouvé, sur la route du Plan, un gros couteau de poche, à rendre contre description et frais d'insertion, 68, faubourg de l'Hôpital.

101. On a perdu, dans la ville, une petite boîte en argent dorée intérieurement, sur le couvercle est gravé le nom F.-P. Dixon; il a été égaré de même un petit couteau neuf en argent et en nacre, ayant aussi le nom de Fanny Dixon gravé dessus. On promet 50 francs de récompense à la personne qui rapportera ces objets au 1<sup>er</sup> étage de la maison Barbey, n° 9, rue des Halles.

102. On a perdu, dimanche, à 4 heures du matin, en montant à la gare, un paletot brun, doublé de noir. Le rapporter hôtel du Faucon, contre récompense.

#### AVIS DIVERS.

103. On demande un remonteur, bon et fidèle. S'adr. au bureau de cette feuille.

104. On cherche pour un établissement industriel de la campagne, une personne capable d'entreprendre une pension pour ouvriers. S'adr. au bureau de cette feuille.

#### BAINS CHAUDS DE L'EVOLÉ

Ouverts tous les jours, de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

##### Prix des bains :

Bain simple, sans linge,	60 c.
» » avec linge,	80 c.
» de sel,	fr. 1.10.
» de son,	» 1.20.
» garni,	» 1.20.
» sulfureux, de soude, d'amidon.	—
Douches,	40 c.
Abonnements pour familles.	—

**DANSE PUBLIQUE** Dimanche 7 juillet, on dansera chez le citoyen Jacques-L' Henchoz, pinte du Soleil, à Corcelles; bonne musique et bonne réception aux amateurs.

## Mise au concours.

La place de télégraphiste à St-Aubin est mise au concours avec un traitement fixe annuel de fr. 120, plus la provision réglementaire de 10 centimes par dépêche. Les personnes des deux sexes qui se vouent à une occupation sédentaire dans un local convenable, et qui seraient disposées à concourir pour cette place, sont invitées à adresser leurs offres de service, accompagnées de certificats et de renseignements suffisants, d'ici au 20 juillet, à l'inspection des télégraphes à Berne, qui fournira d'ailleurs sur demande des renseignements plus détaillés. L'instruction nécessaire aura lieu sur place à St-Aubin, aux frais de l'administration.

108. Dans un bureau d'avocat, en ville, on demande un jeune homme intelligent, ayant une belle écriture. S'adr. au bureau d'avis.

## M. WILLIAM BRAUN, DE LONDRES

### ARTISTE PÉDICURE

En passage à Neuchâtel, après avoir pratiqué avec le plus grand succès dans les premières capitales de l'Europe, recommande ses services à l'honorable public de cette ville pour l'extirpation totale et perpétuelle des cors, durillons, etc., sans la plus légère douleur.

Le même est en possession d'un précieux secret au moyen duquel les maux de dents sont supprimés pour toujours et qui conserve à ces dernières leur éclatante blancheur.

#### Consultations gratuites.

Faubourg du Lac, 3<sup>e</sup> étage, n° 5.  
Sur demande, il se rend à domicile.

110. Un jeune homme de 16 ans, désirant apprendre le français, pourrait entrer de suite dans un magasin ou dans une famille, où en échange de son travail il recevrait la pension. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Panier Fleuri.

## Changement de domicile.

Alex. BEGLI, maître tailleur, a l'honneur d'annoncer que son domicile est actuellement rue des Epancheurs, n° 11, premier étage; il se recommande pour tout ce qui concerne son état et pour des piqures à la machine.

Dimanche 7 juillet 1867.

## SOIRÉE MUSICALE AU JARDIN ANGLAIS.

## Lavage à neuf et dégraissage.

Mad. NICOD, dégraisseur, lave les soies et les laines, dégraisse les habits de messieurs et remet les blondes à neuf. S'adr. à Auvernier, maison Beaujon, vis-à-vis de l'hôtel du Lac, 2<sup>e</sup> étage.

**A L'ECLUSE** n° 55, au 3<sup>e</sup> étage, on se charge de toutes sortes d'ouvrages, tels que le nettoyage des robes et le dégraissage des habits. De plus on va en journée, pour coudre, recoudre, etc.

115. Une jeune personne appartenant à une famille honorable de Stuttgart, âgée de 17 ans, d'un extérieur agréable et qui a fait son éducation dans un des meilleurs établissements de cette ville, désire se placer soit dans une famille, soit dans un pensionnat de la Suisse française, pour enseigner essentiellement sa langue maternelle et au besoin surveiller les exercices d'enfants qui s'occupent de l'étude de la musique (piano). Son but étant de se perfectionner dans le français, elle n'exigerait en retour de ses services que son entretien et un traitement bienveillant. S'adr. au bureau d'avis.

## Chemin de fer de l'Etat de Berne.

Ensuite du décès du titulaire, un concours est ouvert pour la location à partir du 10 octobre 1867, du buffet de la gare de Neuveville.

Les concurrents sont priés d'adresser leurs offres, accompagnées de leurs certificats de bonne vie et de mœurs, au plus tard le 18 juillet prochain, au bureau de l'ingénieur de la voie à Berne, Grand'rue, bâtiment de l'ancienne poste, 5<sup>me</sup> étage, où il peut être pris dès ce jour connaissance du cahier des charges, ainsi qu'auprès du chef de gare à Neuveville. Berne, le 26 juin 1867.

Direction du chemin de fer de l'Etat de Berne.

pont d'Iéna jusqu'au palais de l'Industrie, et, nous engageant sous la grande nef ornée de riches vitraux, nous pénétrons, si vous voulez, jusqu'au jardin central.

C'est une sorte d'hippodrome de forme ovale et très allongée, entouré de larges galeries couvertes, dont les épais rideaux peuvent, au besoin, protéger du soleil ou de la pluie.

De ce point central partent, dans toutes les directions, les rayonnements prescrits, comme nous l'avons dit, par la théorie de l'art. Sur chaque fronton des grandes voies qui traversent l'édifice et qui ouvrent encore de longues perspectives, on lit les noms des nations qui prennent part à ce congrès merveilleux. La France, qui est chez elle, occupe la plus vaste place; et, en regard, l'Angleterre tient le second rang, sous le rapport de l'espace. Puis les autres Etats représentés figurent selon l'emplacement qui leur est réservé autour du jardin.

En pénétrant dans les grands axes, on traverse une série de chemins de ronde, dans lesquels les divers produits de même ordre sont classés par catégories bien distinctes, ce qui permet d'embrasser dans une promenade circulaire les œuvres d'art de toutes les nations, ou bien le matériel des arts libéraux, ou les ameublements, ou les tissus, ou les produits naturels, ou enfin les machines de tous les peuples. C'est là le motif déterminant et la justification de la disposition circulaire, qui a été très critiquée et dont on reconnaît aujourd'hui la raison d'être.

Mais ne nous éloignons pas du jardin, il est orné de fleurs, d'arbustes précieux, de bas-

sins de marbre et d'eaux jaillissantes. Toutes les murailles du pourtour sont utilisées pour une exhibition des dessins d'architecture, etc.

Des statues élégantes décorent les avenues, et parmi les plus belles on remarque celle en marbre blanc de l'impératrice Joséphine, œuvre délicate de Dubray, qui lui fera pardonner la vulgarité d'une autre statue colossale exposée dans les galeries. Il ne faut pas en parler, sinon pour dire que c'est l'effigie de Jasmin, le poète-coiffeur. Jamais nature plus commune n'a enveloppé une âme si poétique: c'est l'excuse de l'artiste.

Nous avons l'agréable surprise de retrouver dans ce jardin privilégié des œuvres d'art aimées et admirées, qui ont déjà figuré dans les expositions précédentes, comme l'Ariane de Millet, la Fileuse de Moreau, nature gracieuse, naïve, sage et reposante, et par opposition le Semeur d'ivraie de Valette.

Ce n'est ni une gerbe de blé, ni l'emblème de la charité évangélique, ni la croix de bois, qui figurent sur un piédestal au centre de l'édifice. Ce sont les modèles de poids et mesures; ce sont aussi les bijoux de la couronne, qui rayonnent et resplendent sous un dôme étincelant. Ces étoiles de rubis et de diamants pourraient exciter quelque convoitise; aussi, elles ne sont accessibles que pendant le jour: le soir, un mécanisme savant les fait redescendre dans les profondeurs de la terre, leur ancien séjour, alors que les véritables étoiles paraissent au firmament.

(A suivre.)

(Mode illustrée.) J.-F. de SAINT-GERMAIN.

## Cercle du Musée.

MM. les membres du Cercle du Musée sont convoqués en **assemblée générale ordinaire**, pour le vendredi 12 juillet prochain, à 8 heures du soir.

Ordre du jour :

- 1° Rapport de gestion et reddition des comptes.
- 2° Nomination du conseil d'administration.
- 3° Rapport et propositions concernant l'agrandissement des locaux.
- 4° Communications diverses.

## Académie de Neuchâtel.

Les vacances d'été commenceront le 15 juillet.

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre.

Le semestre d'été finira le 26 octobre.

Le conseil supérieur de l'Académie, prenant en considération la circonstance que les cours du gymnase supérieur littéraire de la commune de Neuchâtel, ainsi que ceux des écoles industrielles du Locle et de la Chaux-de-Fonds, se termineront encore cette année dans la première quinzaine de juillet, autorise exceptionnellement de nouvelles admissions à l'Académie pour l'époque du 2 septembre.

Les élèves qui désireraient profiter de cette disposition pour entrer à l'Académie le 2 septembre, au lieu du 1<sup>er</sup> novembre, sont invités à s'adresser par écrit au soussigné.

Neuchâtel, le 29 juin 1867.

Le recteur de l'Académie,  
AIMÉ HUMBERT.

## COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

### CENTRAL SUISSE.

Le public est prévenu que les coupons d'intérêts et de dividendes de nos actions, ainsi que les intérêts de toutes les obligations de notre Compagnie peuvent être touchés sans frais **aux échéances :**

à Neuchâtel, à la Caisse principale de la C<sup>ie</sup> du chemin de fer Franco-Suisse.

Bâle, le 1 juillet 1867.

Pour le comité de direction  
du chemin de fer Central Suisse,  
LE PRÉSIDENT, A. SULGER.

M. Heft, professeur de musique, allant passer les vacances d'été chez M. F. Lardy, à Monruz, viendra chaque jour en ville pour continuer les leçons des élèves. Il donne principalement des leçons de violon, flûte et clarinette, et il se recommande, pour la rentrée des classes, aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

121. Un jeune commerçant, sachant l'allemand et le français, muni de bons certificats, désire trouver un emploi dans une maison de commerce de la Suisse française. S'adr. au bureau de cette feuille.

122. Un jeune homme très-recommandable, désirerait se placer à Neuchâtel en qualité d'ouvrier pivotier d'échappements à cylindre. S'adresser à Ch. Krebs, quartier neuf, n° 25, à Bienne.

123. Une modiste cherche à se placer comme ouvrière chez une bonne maîtresse de cette ville. S'adr. au bureau d'avis.

124. Deux jeunes gens, fréquentant les collèges ou l'Académie de Neuchâtel, pourraient être admis comme pensionnaires dans une famille recommandable de cette ville, parfaitement placée pour diriger leur éducation. S'adr. franco au bureau de ce journal.

Dès le 24 juin 1867, M. Forestier, avocat et notaire, est domicilié rue du Seyon, n° 22, 1<sup>er</sup> étage.

126. M. Alexandre KOHLER, vétérinaire, prévient qu'il a transféré son domicile rue de la Treille, dans le bâtiment récemment construit sur l'emplacement de l'écurie Stucki, en face de chez M. Schœck, charcutier.

Mlle Marie-Louise GABEREL annonce au public qu'elle a acheté de J. Moulet, épicer, le petit magasin d'épicerie situé aux Terreaux, n° 5, qu'elle continuera comme du passé à desservir. Elle s'efforcera de satisfaire sa clientèle à laquelle elle se recommande par la bonne qualité de ses marchandises. On trouvera chez elle les pâtes d'Italie, article que son prédécesseur ne tenait pas.

## Très-important pour les hernieux.

Ceux qui désirent connaître la méthode de guérison des hernies du célèbre médecin suisse *Krüsi-Altherr à Gais*, canton d'Appenzell, sont priés de réclamer au bureau d'expédition de ce journal une petite brochure contenant des instructions et plus de 100 certificats.

Je me charge de faire **laver les gants** glacés, blancs ou de couleur, très-bien et vite.

J. JACOT-DESCOMBES,  
rue du Concert 6, 2<sup>me</sup> étage.

### ATTENTION.

Mad. veuve Heer continue toujours, comme par le passé, à s'occuper des travaux de pavage. Elle avise le public que son fils aîné ne travaille plus pour elle.

Laurent **Picco**, maître gypseur, a l'honneur d'informer l'honorable public, en particulier ses pratiques, qu'il a changé de domicile et qu'il demeure actuellement rue du Coq-d'Inde, maison Perrier, n° 12.

132. Dans une honorable famille de la ville de Neuchâtel, on offre le logement et la pension à quelques jeunes gens, soit pour fin juillet, soit à l'ouverture du prochain semestre d'études à l'Académie, au gymnase supérieur ou pour des étudiants en théologie. S'adr. franco au bureau du journal, qui indiquera. Les meilleures références seront fournies.

133. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transféré son domicile place du Gymnase, n° 12, à côté de l'hôtel du Vaisseau; il continue, comme du passé, à teindre et à blanchir les chapeaux.

Henri SCHUPISSER.

134. Une honorable famille, qui habite à Neuchâtel une maison très-agréable située près du lac et de la grande promenade, offre la pension et le logement à des messieurs de tout âge, ou seulement la table aux personnes qui le désireraient. S'adr. au bureau du journal, qui indiquera.

135. On demande, pour entrer de suite, un bon ouvrier **finisseur**, habile et connaissant bien la partie; inutile de se présenter sans des preuves de moralité et de bonne conduite. S'adr. à M. Henri-Louis Gaberel-Lavoyer, à Cortaillod.

Les amis et connaissances de M. le général Dmitri de BRONIEWSKI, qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont informés qu'il est décédé à Neuchâtel, jeudi, 4 juillet, à la suite d'une courte maladie, dans sa septante-troisième année.

## NORTHERN ASSURANCE COMPANY

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

et sur la vie humaine

### A LONDRES

Capital social 2,000,000 livres sterling, ou cinquante millions de francs.  
Fonds de réserve et d'accumulation, plus de vingt millions de francs.  
Recette annuelle, plus de six millions de francs.  
Responsabilité personnelle et illimitée des actionnaires.

Cette Compagnie assure **contre l'incendie** les propriétés mobilières et immobilières dans presque **tous les pays du monde**, aux primes les plus modérées et aux conditions les plus libérales. Les dégâts occasionnés par l'explosion du gaz sont compris dans l'assurance sans augmentation de prime.

**Assurances sur la vie**, à primes modérées avec ou sans participation aux bénéfices de la Compagnie.

Les assurés avec participation aux bénéfices, profitent, par le système adopté par la Compagnie, de tous les avantages d'une assurance mutuelle, avec la parfaite sécurité, qui est la base principale de l'assurance sur la vie. Le bénéfice entier revient aux assurés sauf 10% pour frais d'administration; il se monte depuis nombre d'années à 1 5/8 % par an sur la somme assurée.

Pour renseignements, s'adresser à M. Edouard MARET, Agent principal, à Neuchâtel.

## LE MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

SOIERIES.

### T. BICKERT

CHALES.

EST TRANSFÉRÉ RUE DU SEYON

à côté de M. Wodey-Suchard.

SPECIALITÉ  
de  
Confections  
pour  
DAMES.

## ETAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

### NAISSANCES.

26 juin. Marie-Eugénie, à Nicolas Houillon et à Marie-Caroline née Pondevaux, français.  
26. Louise-Caroline, aux précédents.  
27. Emile-Samuel, à Christian Sauter et à Anna-Barbara née Benninger, bernois.  
29. Louise-Anna, à Jonas-Pierre Gacon et à Madeleine née Moosmann, de Frésens.  
4<sup>er</sup> juillet. Rodolphe-Alexandre, à Adolphe Merz et à Julie-Mathilde née Virchaux, argovien.  
4. Louise-Marie, à Charles-François Gaille et à Louise-Philippine née Barbier, vaudois,

### DÉCÈS.

28 juin. Lucie-Henriette, 1 an, 8 mois, 4 jours, fille de Jean-Henri Février et de Marie-Françoise née Pernet, de Neuchâtel.  
29. Maria-Rosina née Stettler, 45 ans, 10 m., 27 j., épouse de Jacob Ruch, bernois.  
30. Gottfried, 24 jours, fils de Johann-Gottfried Brügger et de Anna-Elisabeth née Därendinger, bernois.  
30. Julie Cornu, 24 ans, vaudoise.  
2 juillet. François-Louis Jordan, 66 ans, 10 mois, 3 jours, ancien précepteur, neuchâtelois.  
2. Jacob-Ulrich Geissbühler, 16 ans, 7 mois, 12 j., bernois.  
2. Eugène-Henri, 41 mois, 17 jours, fils de Samuel-Henri Feissly et de Lucie-Henriette née Neuenschwander, bernois.  
2. Daniel Monnier, 66 ans, 9 mois, vigneron, époux de Mélanie née Dardel, de Dombresson.  
4. Demetrius Bronewsky, 73 ans, 4 mois, 24 jours, général au service de S. M. l'empereur de Russie, veuf de Anne née Gordeineine.

### Nouvelles.

**Mexique.** — Il ne saurait plus y avoir aucun doute sur la fin tragique de l'empereur Maximilien; les cours de Vienne, de Dresde et de Paris viennent de prendre le deuil; les fêtes de la grande revue que Napoléon III se proposait de donner en l'honneur du Sultan ont été contremandées.

Les journaux allemands prétendent savoir que le gouvernement de Juarez aurait refusé d'accéder à la demande pieuse d'un commandant de navire qui avait réclamé la dépouille mortelle de Maximilien. Suivant les mêmes journaux, c'est à Munich où il se trouvait en visite de famille, que l'empereur François-Joseph aurait appris la mort de son frère, et aussitôt il serait reparti pour Vienne.

C'est le 20 juin, c'est-à-dire le lendemain de l'exécution, que Mexico s'est rendu sans conditions à l'armée qui en faisait le siège; il paraît que de cruelles vengeances ont suivi cette reddition. La Vera-Cruz a capitulé à son tour le 25, en sorte que voilà le pays tout entier au pouvoir des juaristes.

Un journal donne sur la triste fin de Maximilien les détails suivants :

« L'empereur Maximilien, vous le savez, avait dû passer devant un conseil de guerre. Ce conseil l'a condamné, mais l'exécution n'a pas eu lieu immédiatement. On a laissé une porte ouverte à la grâce. En conséquence, il a été dit à Maximilien que s'il consentait à

signer sa renonciation à l'empire et à son titre d'empereur, on l'embarquerait pour l'Europe, et par conséquent on ne donnerait pas suite à la sentence qui l'a frappé.

« L'empereur a constamment répondu par un refus. Il a déclaré que sa dignité ne lui permettait pas de consentir, et qu'il aimait mieux être fusillé que de faillir à l'honneur. En conséquence, après bien des hésitations, on a donné suite à la sentence.

« Ici se place un détail fort émouvant. Le ministre d'Autriche a immédiatement fait une démarche auprès de Juarez, il a demandé le corps de l'infortuné empereur, afin de pouvoir l'envoyer en Europe, et de lui donner une sépulture royale; mais cette faveur lui a été refusée.

« La mort de l'empereur Maximilien, dit le *Journal des Débats*, a produit dans Paris une émotion générale... Il est difficile que les détails qui arriveront ajoutent rien à la douleur et à l'indignation qui ont saisi en Europe toutes les âmes généreuses. Il y a eu des Français qui ont approuvé le départ de l'archiduc Maximilien pour le Mexique, et d'autres qui l'ont désapprouvé. Plût au ciel que ce malheureux prince eût suivi les conseils de ceux qui le détournèrent d'une entreprise où le triomphe était sans gloire et où la défaite devait aboutir à un horrible désastre. »

**Vienne.** — La nouvelle de la fin tragique de l'empereur Maximilien a produit, dans toute la population viennoise, la plus douloureuse impression. A la réception de la fatale nouvelle, l'empereur François-Joseph a pleuré comme un enfant. Toute la presse viennoise exprime à la famille impériale la vive part qu'elle prend à ce malheur; qu'elle laisse percer en même temps des paroles acerbes à l'adresse des Tuileries, personne ne saurait l'en blâmer, dit le *Bund*.

**Paris, 4 juillet.** — Le Sultan a reçu aujourd'hui M. de Lesseps. Il s'est informé avec beaucoup d'intérêt de l'état d'avancement des travaux du canal de Suez.

Rien n'est venu confirmer jusqu'à ce jour le bruit de l'assassinat du ministre français à Mexico.

Le roi de Portugal est attendu le 6 à Bordeaux. Il se rendra directement à Genève par Cette. LL. MM. portugaises arriveront le 20 à Paris.

— Même date. — Le Sultan arrivera à Londres le 12; le bal projeté à Buckingham est renvoyé à cause de la mort de Maximilien; mais la revue navale aura lieu.

**Berlin, 4 juillet.** — La reine de Hanovre a été invitée par le gouverneur à prendre un nouveau personnel de domestiques composé de gens favorables à la Prusse, ou bien à quitter le pays en trois jours.

La reine a refusé d'accepter un nouveau personnel et a déclaré ne pouvoir changer de lieu de séjour qu'à la demande de son royal époux.

### Neuchâtel.

— Le manque de place ne nous a pas permis de suivre en temps utile les débats du grand-conseil dans sa session de juin. Nous avons dû nous borner dans les deux précédents numéros, à indiquer les principales votations. Il reste cependant à mentionner le rejet, dans la séance du 19 juin, du recours de la commune de Neuchâtel, qui demandait le maintien de la partie de son règlement ayant trait à l'élection par district des membres de son conseil général. Ce règlement, et l'organisation dont il fait partie, avait été sanctionné quatre fois par le conseil d'état. A l'avenir, l'élection du conseil général devra se faire dans l'assemblée générale des communiens.

Les séances des 20 et 21 juin ont été consacrées à la loi sur l'impôt direct. Les dispositions de la nouvelle loi seront communiquées en temps voulu aux contribuables.

Dans la dernière séance, 22 juin, les comptes et la gestion du conseil d'état pour l'exercice de 1866 ont été approuvés, et déchargés en a été accordée.

— Nos lecteurs recevront, avec ce numéro, le *Supplément littéraire* n° 12, qui complète la série annoncée.

### Marché de Neuchâtel du 4 juillet

Pommes de terre vieilles, le boisseau	à fr. 1.80
Id. Id. nouvelles,	fr. 6.40
Pois, Id. Id.	à » 5.—
Choux, la tête,	à » —15
Oufs la douzaine . . . . .	à » —70
Cerises, la livre. . . . .	à » —15
Paille . . . . .	fr. 2.80 à fr. 3.80 le quintal.

Dons reçus au bureau de cette Feuille pour les incendiés de Colombier.

D'une dame la ville, fr. 5. — D'une dite, fr. 2. — M. E. B., fr. 4. — M. F. F., fr. 4. — Total à ce jour, fr. 20.